

BILAN POSITIF POUR NOS JEUNES ELUS

Le Conseil Municipal des Enfants a tenu son dernier conseil Vendredi 19 Juin.
Les jeunes élus en ont profité pour dresser un bilan de leurs activités.

Ainsi, le projet « embellissement du village » a permis l'installation de bacs à fleurs à chaque entrée du village et la réalisation de panneaux « BIENVENUE » viendra les compléter.

De plus très sensibles à la sécurité de tous, les jeunes élus se sont adressés à Monsieur le Président du Conseil Général afin que notre commune ait l'autorisation de tracer des passages piétons supplémentaires aux abords de l'école et rue Notre-Dame-des-Près. Ces passages piétons viennent d'être matérialisés comme vous avez pu le constater.

Soucieux de faire découvrir leur village et ses richesses, les élus ont eu l'idée de réaliser des plaquettes concernant l'ensemble des fontaines de Saint-Sandoux. Ces plaquettes seront fixées sur chaque fontaine et constitueront ainsi un circuit allant de fontaine en fontaine.

Leur demande de jeux dans le square a été entendue par la municipalité et tout le monde pourra en profiter dès le mois de juillet; une pancarte réalisée à partir de leurs dessins et incitant à plus de respect de ce lieu devrait être installée prochainement.

Toujours au niveau des jeux, le Conseil Municipal des Enfants a fait part de son désir d'achat de cordes à sauter, de billes, d'élastiques au niveau des enseignants de leur école. Ainsi dès la prochaine rentrée scolaire, tous les écoliers pourront profiter de ce matériel durant les récréations.

Enfin, nos jeunes élus se sont à plusieurs reprises adressés à vous par l'intermédiaire du Sandolien en écrivant des articles.

Il est important de rappeler que toutes les actions menées par le Conseil Municipal des Enfants ont été de leur initiative et comme vous pouvez le constater cette année fut riche en projets.

Remerciements à Appoline, Lilou, Oscar, Léo, Romain, Bastien, Léa, Antony et Marie qui ont parfaitement rempli leur rôle d'élus et se sont pleinement investis dans leur travail.

Touche finale à la réalisation des bacs à fleurs :

Les jeunes élus en plein travail.



Le conseil municipal des enfants demande de ne plus jeter de bouts de verre, chewing-gums et papiers par terre dans le parc, car cela pollue et peut nous blesser.
Le conseil des enfants

SPECTACLE DU 30 MAI

AIRS D'OPERA AMERICAIN ET NEGRO SPIRITUALS

Ce fut une soirée musicale de qualité que celle du 30 mai dernier, organisée par l'Association de préservation du patrimoine de Saint-Sandoux.

Le duo Laurence ADJE DESCHAMPS soprano lyrique et Philippe MARTY pianiste a été accueilli par un public chaleureux et conquis.

La Présidente et les membres de l'association remercient toutes les personnes venues applaudir les artistes et rappellent que les bénéfices de cette soirée contribueront au financement du projet de restauration de l'intérieur de l'église.

Rendez vous est donné pour un nouveau spectacle musical début Octobre dont vous aurez prochainement tous les détails.

SPECTACLE DU 27 JUIN

SAINT-SANDOUX DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

Nous nous sommes retrouvés une centaine de personnes samedi 27 juin place de l'église pour écouter l'histoire de notre village racontée par Jean DIF s'amuser de farces et scénettes interprétées par les comédiens de la troupe théâtrale de la Veyre, et se laisser bercer par des airs de musique ancienne joués à la vielle par Bernard Mondiere. Nous avons partagé un repas 19^{ème} siècle en dégustant un coq au vin et des fèves au lard, dignes des repas de fête de nos ancêtres. Enfin, la tête dans les étoiles, nous avons continué cette soirée en observant grâce à des télescopes et des jumelles la surface de la Lune, Saturne et ses anneaux, les constellations d'été guidés par les explications de Patrice MUREAU et Pascal de CHAMPAUX.

Ce fut un grand moment de poésie où la beauté du monde vient à notre rencontre.



RECHERCHE INFOS SUR LES FONTAINES DE NOTRE VILLAGE

Le Conseil Municipal des Enfants a commencé à travailler sur les fontaines de notre commune et a déjà élaboré un circuit reliant toutes ces fontaines afin de constituer une promenade sympathique à travers notre village.

Afin de compléter et finaliser ce projet, nous recherchons des informations sur chaque fontaine (anecdotes, faits historiques...) et nous faisons appel à vos connaissances ou à vos souvenirs.

Merci de prendre contact avec la mairie si vous avez des informations qui nous permettront d'enrichir ce projet.

DEMANDE DE SUBVENTION

Afin de percevoir une subvention, les associations sont priées de déposer en Mairie une demande écrite, avec le compte-rendu des manifestations réalisées et des projets à venir.

RAPPEL DES MANIFESTATIONS A VENIR

Samedi 25 juillet : 20 H salle de l'école : Chansons Françaises avec Julie Binot

Samedi 22 août : Concours de labours

Du Samedi 5 au samedi 12 septembre : exposition de peintures de Annick Vauquier

Samedi 12 septembre : Récital de la Chorale des Notes et des Lyres de Gerzat

Dimanche 13 Septembre : Vide Grenier

Samedi 19 Septembre : à 18H30 salle de l'école : Lecture- théâtre avec la troupe Acteurs Pupitres et compagnie.

Du Samedi 19 au 26 Septembre : exposition de peintures de Karine Potevin

Samedi 3 Octobre : Concert de Musique Baroque

BIENVENUE AUX JEUNES DE L'ASSOCIATION CONCORDIA

Du 22 juillet au 06 août,

Saint-Sandoux accueille 15 jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans qui ont choisi notre village pour rencontrer et échanger des idées, des animations avec les jeunes locaux et d'aller à la rencontre des habitants

Ils réaliseront un pavage selon des techniques traditionnelles de pose et de calage de pierre autour de la Croix, place du Théron afin de valoriser notre patrimoine bâti.

Nous leur souhaitons un agréable séjour dans notre village.

Spectacle avec la Compagnie

« Acteurs, Pupitres et Cie

SAMEDI 19 SEPTEMBRE A 18H30

Lecture théâtre adulte avec: Julie Binot, Patrick Gay-Bellile et Laurence Cazaux. Trois comédiens -avec trois pupitres- vous invitent à partager leurs coups de cœur pour des textes de théâtre contemporain.

Avec une forme ludique et pleine d'énergie pour retrouver avec simplicité le plaisir d'une veillée où les mots sont goûtés avec gourmandise.

Ecole de Saint Saindoux.

Entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles)

MERCI

SERVICE MINIMUM A L'ECOLE PENDANT LES PERIODES DE GREVE

Le Maire et l'Adjoint en charge de l'école ont chaleureusement remercié les bénévoles et les employés municipaux réunis autour d'un verre de l'amitié ce jeudi 2 juillet. Ils ont assuré tout au long de l'année le bon fonctionnement du service minimum d'accueil. Les parents qui rencontraient des difficultés pour faire garder leurs enfants ont apprécié leur disponibilité et leur gentillesse.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Toute l'équipe municipale tient à remercier les employés communaux, les parents des jeunes élus ainsi que Madame Machenaud qui ont consacré beaucoup de temps durant cette année scolaire Pour le bon fonctionnement de ce conseil et ont largement contribué à sa réussite Sans eux la concrétisation des projets motivés par les jeunes élus n'auraient pu se faire.

Encore merci et rendez-vous pour de nouvelles élections début Octobre 2009

BRULAGE

De nombreuses plaintes consécutives à des brûlages (ou autres) parviennent à la mairie.

La réglementation est stricte. Elle dépend de la période de l'année, de l'éloignement des habitations ou des installations, et est consultable en mairie. De toutes façons les fumées sont proscrites.

Merci de penser à vos voisins !

LE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE

Vous êtes nombreux à me saisir des difficultés de stationnement dans le bourg, place de la Mairie, place de la Bareyre et autres.

En premier, il faut rappeler que :

- les espaces publics sont à tous, personne ne peut s'en approprier l'usage exclusif. Il n'y a pas d'emplacement public réservé dans le village, hormis celui situé devant l'épicerie pour permettre les livraisons et celui destiné au stationnement des véhicules des pompiers.
- les véhicules «ventouses» doivent disparaître. La destination d'un véhicule au même emplacement pendant plus de huit jours doit être la fourrière ! (code de la route 417-1)
- le stationnement gênant est très fortement répréhensible (financièrement, suppression de points du permis) et engage la responsabilité pénale en cas d'accident du propriétaire.

Habiter notre village doit être agréable. Pour ce faire, il faut notamment que les espaces publics demeurent prioritairement des lieux de vie et que le stationnement ne les altère pas.

La multiplication des véhicules résulte de l'évolution de notre mode de vie, la collectivité se doit d'être au service de tous, mais elle ne peut pas prendre en charge les conséquences de décisions individuelles. Il appartient à chacun d'analyser préalablement les incidences de ses choix, par exemple se préoccuper du stationnement d'un véhicule avant son achat ! Sinon celui-ci risque de devenir une nuisance pour les autres et lorsque le seuil de tolérance est dépassé il faut réglementer, interdire, etc.....

Le conseil municipal a décidé la création d'une commission (élus et habitants) dans le cadre de l'aménagement de la place de la Mairie. Elle sera également chargée de proposer des solutions pour limiter l'impact du stationnement. Les personnes intéressées pour participer à cette commission peuvent se faire connaître à la mairie.

Parallèlement, la matérialisation de zones dangereuses va être effectuée et un arrêté sera bientôt effectif pour limiter le stationnement des véhicules professionnels.

Je fais appel à tous les habitants concernés pour que le sens de la convivialité, du respect d'autrui permette de garder un minimum de sérénité.

J.H Pallanche

LE SQUARE JACQUES PIGNOL

De nouveaux jeux avaient été installés pour la plus grande joie des enfants (et des parents).

De graves détériorations ont été commises au bout de 15 jours, m'obligeant à la fermeture de cet espace afin d'assurer la sécurité.

Les dispositions vont être prises pour que les jeux soient réparés dans les meilleurs délais, cela ne sera pas facile compte tenu de la période de congés.

L'imbécillité de certains dépasse l'entendement et je vous avoue que personnellement je suis écœuré et je ne comprends pas que l'on puisse s'acharner pour détruire un bien collectif surtout destiné aux enfants.

Une plainte a été déposée, je fais confiance à la gendarmerie pour identifier les auteurs auxquels sera demandé réparation.

L'équipe municipale, qui envisageait de compléter ces installations par la réalisation d'un terrain multisports avant la fin de l'année, s'interroge.

En préalable à de futures installations, une réflexion pour la mise en place de caméra de surveillance est en cours.

J.H. Pallanche